

# ANNEXE 4.1 - ÉQUIVALENCES ET PONDÉRATIONS DES CULTURES, ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE ET ATELIERS HORS-

## SOL

Équivalences pour les cultures dites spéciales ou pérennes

N/A

Culture Exemple : Tabac	Unité	Coefficient de pondération	Surface(s) réelle(s) 1,3ha	Surface(s) équivalente(s) 10,4ha (SAU réelle X Coef)
SCOP (Surfaces en Céréales, Oléagineux et Protéagineux)	ha	8		
Pommes de terre (y c les primeurs et les plants)	ha	1		
Betteraves sucrières (à l'exception des semences)	ha	6		
Tabac	ha	3		
Houblon	ha	8		
Plantes aromatiques, médicinales et condimentaires	ha	6		
Légumes frais, melons, fraises, culture de plein champ	ha	2		
Légumes frais, melons, fraises, culture maraîchère	ha	7		
Légumes frais, melons, fraises, sous serre ou sous autre abri (accessible)	ha	24		
Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) de plein air ou sous abri bas (non accessible)	ha	139		
Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) sous serre ou sous autre abri (accessible)	ha	53		
Baies	ha	250		
Fruits à coque	ha	11		
Pépinières	ha	4		
Autres cultures permanentes*	ha	23		
Cultures permanentes* sous serre	ha	9		
Arbres de Noël	ha	83		
Champignons	ha	16		
Espèce fruitière	Pour 100m2	7		
	ha	10		
<b>SAU TOTAL (hors viticulture, élevage et atelier(s) hors sol)</b>				

\* La production d' « autres cultures permanentes » est composée de :

- autres fruits à coque : amandier, châtaignier, noisetier,
- olivier d'olive à huile ou de bouche,
- jonc, mûrier, osier et arbre truffier.

